



RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES, INDICATEURS ÉCONOMIQUES : MODE D'EMPLOI

Ce document est une production du projet MAREFLEX qui portait sur la valorisation des références dans le conseil global en maraîchage et le développement des compétences des conseillers. L'objectif de cette fiche est de faciliter l'utilisation des références en maraîchage disponibles en interne et sur internet, et de comprendre les différents types de références existantes.

- **Valorisation des références**
- **Développement des compétences**
- **Faciliter l'utilisation des références**

QUELLES RÉFÉRENCES POUR QUELLE(S) UTILISATION(S) ?

Il existe deux grands types de références : les références systèmes et les références par production qui ont des fonctions différentes et traitent de données situées sur deux échelles différentes.

	Référence par production	Référence par système
Echelle de travail	Pour une production, sur une surface donnée (ha ou m ²)	Sur l'ensemble de l'exploitation, en tenant compte de tous les ateliers
Données économiques en jeu	On raisonne sur les coûts de production, les chiffres d'affaires et les marges à l'hectare (ou au m ²)	On raisonne sur la globalité de la comptabilité des exploitations
Pour répondre à quelles questions ?	- Quelles sont les conditions de rentabilité d'une production ? - Quels sont les besoins en temps de travail ?	- Quels sont les principaux fonctionnements (commercialisation, surfaces, matériel, emploi...) dans une filière ? - Quelle est la situation des exploitations d'une filière ? - Quelles sont les évolutions possibles d'une filière ? - Comment évaluer les résultats d'une exploitation par rapport à d'autres exploitations qui ont un système similaire ?

LES RÉFÉRENCES PAR PRODUCTION

Elles sont réalisées pour :

- une **production donnée**.
- exprimées **pour une surface donnée** (hectare ou m² en général).
- **sur un itinéraire technique précis** : si un élément de l'itinéraire change, cela a des conséquences sur les calculs et donc sur la référence.

On aura :

- des références techniques qui décrivent l'itinéraire technique et éventuellement les alternatives, telles que les fiches techniques d'AgroBio Bretagne.
- des références économiques qui donnent des éléments de coûts et de marges. On peut citer comme exemples, le livret les légumes et produits maraîchers en AB Région Sud PACA de la Chambre Régionale d'Agriculture de PACA (2017) et les fiches coût de revient par légumes de l'AFOCG 45 (2015).

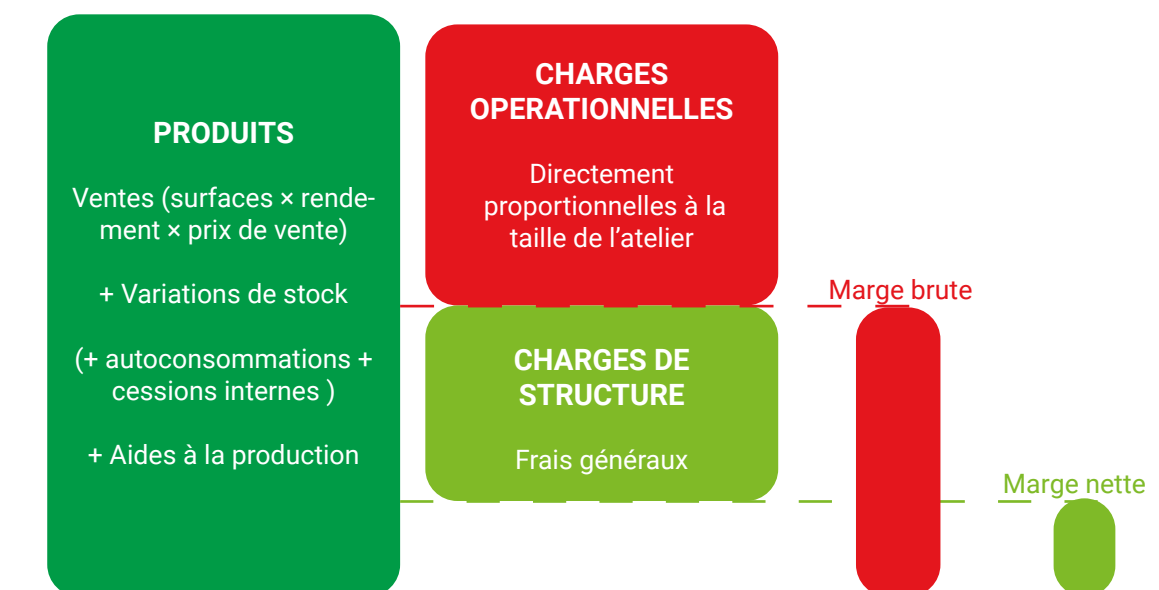


On peut distinguer différents types de références économiques :

- des « **références techniques et économiques** » qui donneront des indications et des ordres de grandeur pour certains coûts (les coûts de plantation, de produits phytosanitaires...).
- des « **éléments de coûts et de marges avec ou sans temps de travaux détaillés** » : On aura des coûts et marges brutes (voir le focus sur les différents calculs de coûts et de marges ci-dessous). Ainsi, on aura une évaluation chiffrée des coûts d'approvisionnement, de main d'œuvre et de matériel, des rendements et dans certains cas des prix de vente (généralement issus d'une moyenne des cotations RNM). En plus du coût, on pourra avoir une évaluation des temps de travaux, tâche par tâche et mois par mois. On ne trouvera pas par contre de coûts et marges nettes qui sont les seuls éléments permettant de faire une évaluation du coût de revient au kilo.
- Des indications de **prix de vente** en fonction du circuit de commercialisation, au travers des cotations RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés) publiées par FranceAgriMer ou des mercuriales de prix réalisées à des échelles plus locales par différents organismes.

Généralement, en début de chaque document, on trouvera un point de présentation des méthodes de calcul et des conventions retenues (coût horaire retenu, méthode de calcul des frais de mécanisation...).

FOCUS SUR LES DIFFÉRENTS CALCULS DE COÛTS ET DE MARGES



Les **produits** sont principalement constitués des ventes de la production, mais ils incluent également les aides. Selon la production maraîchère, il peut y avoir un peu de stock, notamment chez les producteurs de pommes de terre, de carottes et d'oignons. On parle de cession interne lorsque des produits sont utilisés en interne par un autre atelier (dans le cas d'une transformation dans un atelier de transformation sur l'exploitation par exemple).

On parle de **charges opérationnelles** pour toutes les charges qui ne seraient pas engagées si on ne réalisait pas la production (charges de semences, d'engrais...).

Les **charges de structure** regroupent toutes les autres charges qui pèsent sur l'exploitation et qui ne peuvent être directement affectées à un atelier. Elles ne dépendent donc pas de la présence de la production. On y trouve typiquement : les fermages et taxes foncières, les assurances, les frais d'énergie et de transports, les frais d'entretien des bâtiments et du matériel, les frais de commercialisation, les frais postaux...

Les charges de structures ne sont généralement pas incluses dans les références car elles sont très variables d'une exploitation à une autre : elles dépendent de la structure de l'exploitation, de sa surface, du mode de commercialisation, de l'année d'installation, du nombre d'associés, de sa localisation, des outils et bâtiments... Il faut donc être particulièrement **vigilant aux méthodes de calcul** des indicateurs utilisées dans la référence, et bien vérifier les charges qui sont prises en compte dans les calculs.



ZOOM SUR LES COÛTS DE MAIN D'OEUVRE

Dans les calculs des références, on assimilera, en règle général, ces coûts de main d'œuvre liés à la production à des charges opérationnelles (ils dépendent directement de la présence ou non de la production sur l'exploitation).

Par contre l'ensemble des frais de main d'œuvre lié à la gestion administrative, à la commercialisation, à l'encadrement du personnel etc. n'est pas compté dans les charges opérationnelles. Ce sont des charges de structure car elles vont être affectées à l'exploitation dans son ensemble et non pas à une production.





COMMENT ADAPTER LES RÉFÉRENCES EXISTANTES À SON CONTEXTE ?

Nous avons à disposition un certain nombre de documents de références par production que ce soit sur nos réseaux internes, Internet ou en version papier.

Ces références sont réalisées par différents organismes et pour des zones géographiques parfois éloignées du contexte local. On peut donc avoir besoin d'adapter certains éléments des références pour mieux correspondre à notre contexte.



MAIS ATTENTION, UNE MODIFICATION ENTRAÎNE DES CHANGEMENTS PLUS OU MOINS IMPORTANTS DANS LES CALCULS :

- **Modification du prix de vente** : cela n'implique pas de grande modification si ce n'est un produit (chiffre d'affaires de la production) plus ou moins élevé.
- **Modification du rendement** : cela aura une influence sur le produit mais aussi sur les coûts de main d'œuvre (temps de récolte) et d'emballage.
- **Modification d'une partie de l'itinéraire technique** et par exemple de la densité de plantation : cela a un impact sur les coûts des plants, de main d'œuvre de plantation. Mais cela peut aussi avoir un impact sur le rendement et donc le produit et les temps de récolte, sur les coûts d'entretien de la plante. Ainsi lorsqu'on veut voir plus finement l'incidence d'une modification de l'itinéraire technique, il est important de discuter avec un conseiller technique sur les changements techniques engendrés par cette modification et/ou avec un conseiller d'entreprise ou un chargé d'études économiques sur les répercussions économiques.

Quand on parle de coût de production, on fait référence à un coût net ou total qui permet d'arriver au calcul d'un coût de revient au kilogramme ou à la pièce. Or les références produites n'incluent généralement pas les charges de structure (voir focus ci-dessus). C'est pourquoi il faut bien prendre connaissance des charges prises en compte ou non dans les calculs et ne pas s'arrêter aux termes (« coût de production », « coût de revient »...).

Dans tous les cas, il est donc important de discuter de cette évaluation avec un conseiller d'entreprise. Selon les productions, on peut se servir des charges de structures présentées dans les documents suivants :

- Pour les productions légumières et fruitières, les « observatoires des exploitations légumières et fruitières » réalisés par CER France et le CTIFL donnent des indications de charges de structure en fonction de types d'exploitation prédéfinis.
- Dans certains cas, des études économiques peuvent donner une estimation de ces charges.

Ces études sont généralement situées dans les principaux départements producteurs de légumes. Il faudra ici encore être vigilant pour l'utilisation de ces chiffres en dehors de la zone d'étude.



LES RÉFÉRENCES SYSTÈMES

Elles sont faites pour une filière et plus précisément pour un type d'exploitation donné avec une taille, une structure et un mode de commercialisation donné. Elles permettent **d'avoir une idée du fonctionnement global des exploitations dans leur ensemble.**

1. **Les typologies** : elles décrivent l'ensemble des exploitations d'une filière en les répartissant par grands types. Elles donnent une photographie à un instant donné de la filière et si elles sont quantifiées, elles permettent d'avoir une représentation de l'importance relative des différents types d'exploitation dans une filière. Exemple : l'étude Les fermes maraîchères biologiques de PACA par Bio de PACA (2020).
2. **Les cas-types** : ce sont des descriptions détaillées de la globalité d'une exploitation-type pour un secteur d'activité donné. On y trouvera la localisation de ce type d'exploitation, une description détaillée de l'outil de production (surface, plantation, installation, matériel, ...), la main d'œuvre, le mode de commercialisation, le compte de résultat et le bilan (voir le focus sur le compte de résultat et le bilan). Ces cas-types sont des modélisations d'exploitations créées par des conseillers dans le but de faire une représentation d'un type d'exploitations. Ces modélisations sont faites sur la base du suivi d'exploitations réelles mais ne sont pas des moyennes. Exemples : Les références technico-économiques INOSYS système Rhône-Alpes de la Chambre d'Agriculture du Rhône (2017) et les références maraîchage bio diversifié vente en circuit court de l'AFOCG 45 (2015).
3. **Les études de groupes** : ce ne sont pas à proprement parler des références systèmes mais elles donnent des informations sur le fonctionnement global et à l'échelle de l'exploitation. Ces études sont réalisées sur la base d'un échantillon d'exploitations, considéré comme représentatif d'un type d'exploitations, et donnent des moyennes (Nombre de salariés moyen, charges de structures moyennes...). C'est par exemple le cas des « observatoires des exploitations légumières et fruitières » réalisés par CER France et le CTIFL. Il existe également certaines études qui présentent des données technico-économiques sur un type d'exploitations à partir d'enquêtes sur un échantillon d'exploitation. Exemple : Maraîchage sur petite surface : données technico-économiques des systèmes maraîchers diversifiés sur moins de 1ha cultivé de la Chambre Régionale d'AURA (2017).

LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Elles sont à mi-chemin entre les références par production et les références système et généralement réalisées pour répondre à une problématique spécifique. Elles se basent sur les références par production et systèmes existantes et les résultats d'enquêtes de terrain. Elles évaluent l'incidence d'une problématique donnée sur des cas définis à partir des résultats des enquêtes de terrain.

LES MONOGRAPHIES D'EXPLOITATION

Les monographies d'exploitations ne sont pas à proprement parler des références technico-économiques mais peuvent rendre compte de la complexité du fonctionnement d'une exploitation agricole. Elles présentent les résultats technico-économiques d'une exploitation en particulier.

On retrouve généralement :

- Les caractéristiques spécifiques de cette exploitation en termes de surface, production matériel, main d'œuvre, infrastructures, type de commercialisation.
- Les résultats économiques de cette exploitation sur une ou plusieurs années (compte de résultats avec différents indicateurs économiques et analyse de ces résultats).
- Ces documents ne peuvent pas être utilisés comme des références, mais peuvent permettre d'avoir des exemples d'exploitations à des échelles plus locales pour affiner les niveaux de rendements, de prix et de charges observés dans un secteur. Les résultats observés doivent être mis en perspective avec les caractéristiques spécifiques de l'exploitation.

Exemple : Les monographies du Jura (Chambre d'agriculture du Jura, 2020).

FOCUS SUR DES DONNÉES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE BILAN

COMPTE DE RESULTAT	
Charges opérationnelles	
Charges de structure	
Charges totales	Produit brut total

EBE = Produits courants - Charges courantes
(hors amortissement ET frais financiers)

Approche
trésorerie

Approche
résultat

EBE
- Annuités
= Revenu disponible

EBE
- Amortissements
- Frais financiers
= Résultat courant



EBE EN BREF

L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) servira soit :

- Dans l'approche trésorerie, à calculer le revenu disponible permettant d'être au plus proche des besoins réels de l'exploitation sur l'année. L'EBE permet en effet à l'exploitant de vivre au quotidien (au travers des prélèvements privés), de disposer d'un capital pour réinvestir ou autofinancer ses projets futurs et de payer ses annuités. Cela reste néanmoins une vision « tronquée » puisque l'EBE inclut des variations de stock notamment, aussi tout l'EBE n'est pas réellement disponible. A titre d'exemple pour une exploitation avec un exploitant : pour avoir un prélèvement privé de 1 000 €/mois, il faut un revenu disponible d'au moins 12 000 €.
- Dans l'approche résultat, à évaluer le résultat courant que l'on pourra comparer avec celui d'autres exploitations. Le résultat courant montre le bénéfice ou le déficit de l'entreprise et sera la base de calcul des cotisations sociales et des impôts.

BILAN	
ACTIF = Les emplois	PASSIF = Les ressources
Immobilisations	Capitaux propres
Stocks et créances	Emprunts LMT (long et moyen termes)
Trésorerie (banque et caisses)	Dettes CT (court terme)

Dans tous les cas, il faut disposer de données comparatives pour chaque filière afin de les interpréter. Cela nécessite une vision d'ensemble de la filière et des exploitations du département. Il est donc intéressant, lorsqu'on a une question sur les éléments comptables, d'analyser les résultats avec un conseiller d'entreprise ou un chargé d'études économiques.



BILAN EN BREF

L'**actif** : il est intéressant de regarder la trésorerie disponible, elle correspond aux liquidités de l'exploitation.

Le **passif** : deux paramètres peuvent donner des indications sur la santé financière de l'exploitation :

- Les **dettes à court terme (CT)** : on peut d'ailleurs vérifier si les stocks et créances (ce qu'il me reste à vendre dans l'année) suffisent à couvrir les dettes CT (ce que je dois payer dans l'année).
- Le **taux d'endettement** (somme des dettes CT et emprunts Long et Moyen Terme divisée par le total du passif).

RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES, INDICATEURS ÉCONOMIQUES : MODE D'EMPLOI

www.bourgognefranchecomté.chambres-agriculture.fr
©Chambres d'agriculture BFC ©www.pixabay.com

Opération
soutenue par :



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*